

# COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION ÉCONOMIQUE

## Compte rendu

---

Le 7 juin 2004  
Édifice Sir-Charles-Tupper, salle C554  
2720, promenade Riverside  
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

---

Coprésidents : Charalyn Kriz, ARLA

Dean Thomson, CCH

Participants : Keith Lockhart, Crompton  
Shannon Coombs, ACPCS  
Jay Bradshaw, Syngenta  
John Worgan, ARLA

Bob Friesen, CFA  
Peter MacLeod, CropLife  
Robert Woods, ARLA  
Suzanne Beattie, Nu-Gro Corp.

Observateurs : Randy Legault, Conseil du Trésor  
Anne Fowlie, CCH  
Janice Hopkins, ARLA  
Lila Killoran, ARLA  
Chris Warfield, Bayer Crop Sciences

Judy Shaw, Syngenta  
Karla House, FCA  
Allan Brown, Dupont  
Valerie Robertson, ARLA

Secrétaire : Kelly Butler, ARLA

### 1. Introduction

Charalyn Kriz, ARLA et Dean Thomson, CCH, ont accueilli les participants qui se sont ensuite présentés.

### 2. Réévaluation

Mise à jour et progrès réalisés

John Worgan de l'ARLA a présenté une mise à jour du Programme de réévaluation de l'ARLA (voir la présentation ci-jointe).

Le programme de réévaluation de l'ARLA tire parti des évaluations des États-Unis lorsque possible en ce qui concerne le lieu des décisions à peu près en même temps que la Environmental Protection Agency (EPA). Un rapport annuel sera produit avec des documents de réévaluation

affichés périodiquement dans le site Web.

Un plan de travail pour la réévaluation de 2003-2004 a été affiché dans le site Web de l'ARLA (Note de réévaluation 2003-08).

#### Discussion

Qu'est-il arrivé de la requête à la réunion du 19 mai? Le projet de rapport a été préparé en vue d'une distribution à l'intérieur d'un mois avec entente sur les prochaines étapes.

On s'informe des solutions de remplacement existantes avant qu'un produit soit retiré du marché. Envisager en fonction de l'harmonisation au Canada s'il n'y a pas de solution de remplacement. La disponibilité des solutions de remplacement est prise en considération lorsqu'on détermine le calendrier d'élimination graduelle.

On a discuté de cette question à la réunion du 19 mai et on en discutera à toutes les réunions de réévaluation subséquentes.

On s'informe de la protection des données. On n'a pas encore examiné les détails.

### **3. Statistiques concernant les demandes d'homologation et les rapports de rendement**

#### Rapport de rendement et délais

Charalyn Kriz de ARLA a présenté un survol des statistiques relatives au rendement pour la période 2003-2004 (voir la présentation ci-jointe). Comme on dispose d'un statisticien parmi les employés, nous espérons avoir une amélioration graduelle de l'analyse du rendement.

#### Discussion

On s'informe du temps accordé aux lacunes. Pouvez-vous signaler les fois où l'ARLA n'a pas été conforme? En quoi l'ARLA peut-elle s'améliorer? Réponse : Les procédures normalisées de fonctionnement (PNF) sont examinées régulièrement afin de les améliorer. Dans les examens conjoints, on recherche l'efficacité. Le demandeur et les lacunes (ces dernières viennent en partie de l'ARLA et du demandeur, on envisage de discuter de ce délai, puisqu'il fait souvent référence à la période de discussion scientifique); le temps prévu devrait être réexaminé afin d'améliorer les délais. Un modèle de « demande d'homologation parfaite » est en cours d'élaboration.

Dans le cas des demandes de catégorie A parfaites, on réussit seulement 50 % des examens conjoints. Qu'est-il arrivé de l'autre côté de la frontière. Habituellement, il y a un litige scientifique

ardu à résoudre dans ces cas. Nous tentons de travailler à l'intérieur des mêmes délais. En général, on respecte les délais impartis de chaque côté quant aux décisions relatives aux examens conjoints.

Les commentaires selon lesquels le diagramme à barres horizontales est une bonne présentation de renseignements. On dirait d'après vos graphiques que le délai de l'ARLA a fait un bond d'environ 150 jours. Comment l'explique-t-on? À vérifier; une analyse plus approfondie sera réalisée pour les prochaines réunions du CCGE, mais il semble que les demandes d'homologation sont beaucoup plus grosses. Il y a une bien plus grande quantité de données soumises.

Pourquoi 2002-2003 est vraiment moins considérable? Les normes de rendement plus faibles de cette année là peuvent expliquer cette différence. Il semble que les demandes électroniques réduiront globalement les délais.

L'industrie aimerait connaître les délais requis pour les nouveaux processus qui peuvent toucher le milieu de l'examen. Serait-il préférable pour le CCGE d'être informé de ces processus tout au long de l'année?

Combien de demandes électroniques ont été soumises? Dix-huit en date de janvier 2003. L'ARLA serait heureuse d'avoir des réunions préalables à l'homologation afin de faciliter les demandes électroniques.

Les délais du groupe de catégorie B semblent être préoccupants. Est-ce qu'on envoie trop de renseignements? Dans certains cas, peut-être.

Le nombre de demandes de catégorie B augmente et continuera d'augmenter. Les demandes de catégorie B sont essentielles pour exploiter les matières actives actuellement disponibles. Veuillez noter que le délai indiqué dans le diagramme peut refléter une modification dans la quantité de travail. Il y aura de plus amples analyses de l'ARLA pour le CCGE concernant le prochain rapport.

On peut souhaiter présenter une déclaration positive de l'efficacité versus des lacunes.

Préoccupation du titulaire concernant les demandes « examinées puis mises sur la tablette ». On se demande si ça peut toucher la possibilité de prévision. La politique de talonnage examinée. Cela doit être clair pour l'industrie.

Un rapport du Sous-comité aux normes de rendement a été soumis à l'examen. La prochaine réunion du Sous-comité est prévue pour juin et une ébauche de proposition sera soumise au CCGE pour examen et consultation.

#### **4. Nouvelle LPA et règlements proposés**

## État et mise à jour

Janice Hopkins de l'ARLA a présenté une mise à jour de l'état de la nouvelle LPA et de son règlement (voir la présentation ci-jointe). Trois étapes de mise en oeuvre ont été établies s'étendant à partir de 2003. Une mise en oeuvre réglementaire dépend de la planification avec le Conseil du Trésor.

## Discussion

Une requête concernant la *Loi sur l'accès à l'information* (LAI). Qui a le droit de consulter ces renseignements? Est-ce que des professionnels de la santé partageront ces renseignements? Ils sont obligés de protéger les renseignements comme doit le faire l'ARLA. L'ARLA a remarqué qu'un processus doit être établi, mais les sanctions sont les mêmes pour tous ceux qui pourraient briser la confidentialité.

Concernant le plan stratégique de 5 ans, est-ce qu'il y en aura un autre? Oui.

Est-ce qu'il y aura une initiative pour communiquer avec les municipalités et les médecins? L'ARLA continuera de communiquer au moyen de la Fédération des municipalités.

Une question concernant les essais du matériel de communication que vous avez annoncés? Principalement au moyen d'un programme de « sensibilisation ». L'ARLA faisait le suivi des réponses aux envois postaux aux municipalités. L'Agence n'a pas assez de ressources pour en consacrer à cette fin.

Est-ce que le corps médical ou les professionnels de la santé demandent des renseignements? L'ARLA a fourni des renseignements exhaustifs dans le contexte du virus du Nil occidental (VNO) sur le processus d'homologation. La nouvelle LPA permettra aux professionnels de la santé d'avoir accès aux données. Il y a eu une demande de l'Université de Montréal de présentation sur le processus relatif aux pesticides.

Quels sont les critères d'examen spécial? Le ministre peut examiner, et non doit examiner. Bref, le bien-fondé scientifique fera l'objet d'une politique scientifique en cours d'élaboration. La décision et la raison de la décision seront divulgués au public.

Est-ce que le principe de prudence ou la démarche seront utilisés? Le principe. Un énoncé sera remis aux membres.

On s'informe sur les communications à l'industrie quant aux demandes d'homologation. Comment traite-t-on les communications entre l'ARLA et l'industrie? Par exemple, des discussions portant

sur les décisions relatives à la réglementation. Elles seraient protégées en vertu de la LAI. Les renseignements consignés au registre sont clairement stipulés dans la Loi. Des règles dans la Loi sont appliquées concernant la divulgation. Tout ce qui comporte un code de données (CODO) sera disponible dans une salle de lecture.

Une demande concernant les propositions.

Est-ce que les intervenants pourront consulter les commentaires relatifs aux Résumés de l'étude d'impact de la réglementation (REIR)? Des résumés seront publiés.

## **5. Protection des données**

État

Trish MacQuarrie de ARLA a donné des nouvelles de l'Homologation spécifique par produit (HSP) III au sein de l'Agence.

Discussion

Étant donné la période de discussion à ce sujet avec les fabricants de produits génériques et les innovateurs, pourriez-vous préparer une ébauche de réglementation, comme vous avez fait pour les quatre premiers afin de synchroniser les délais? Cela dépendra de l'étendue des discussions.

L'industrie a poursuivi les discussions. S'il y a des modifications au processus, cela peut être problématique.

## **6. OCDE/ALENA**

Mise à jour

Charalyn Kriz de l'ARLA a présenté une mise à jour des activités de l'OCDE et de l'ALENA (voir la présentation ci-jointe).

Discussion

Une demande sur l'importation des LMR pour les examens conjoints. L'ARLA souhaite conserver les ressources de l'Agence à l'intention de l'industrie canadienne et des producteurs canadiens.

Une requête pour savoir s'il y a plus de groupes proposés ou qui seront intégrés aux groupes de culture existants? Pas certain pour le moment.

Des évaluateurs travaillent actuellement aux études sur la neurotoxicité au stade de développement et les présenteront à l'OCDE; quand est-ce qu'ils auront terminé?

Concernant les modèles électroniques, ils servent à réduire le délai et à avoir un document général unique. Quels sont plans de l'ARLA? Le document de présentation d'une page de l'EPA sera produit sous peu, il semble que l'ARLA aura un document semblable.

La proposition de l'industrie recule de six ans. Quelle décision a été prise à ce sujet? On souhaite fournir ce renseignement avec le rapport de la réunion du Conseil exécutif du Groupe de travail technique (GTT) de l'ALENA sur les pesticides.

Est-ce que le produit mentionné dans la présentation sert uniquement aux tomates de serre? Oui.

## **7. Demandes d'homologation en direct**

Micheline Zdunich de l'ARLA a donné des nouvelles des demandes d'homologation en direct (voir la présentation ci-jointe). Pas de discussion.

## **8. Système général harmonisé (SGH)**

Mise à jour

Lynn Ovenden de l'ARLA a donné des nouvelles du Système général harmonisé (SGH) de classement et d'étiquetage des produits chimiques (voir la présentation ci-jointe).

Discussion

Une requête concernant le groupe d'expert ad hoc. Est-ce que l'appel a été lancé? Pas encore.

En ce qui concerne les symboles harmonisés dans le transport, cela ne touchait pas l'exposition, mais plutôt l'exposition aiguë. Les provinces tentent d'harmoniser le processus de clarification en tenant compte de l'utilisation. Ils sont donc intéressés au danger en plus une base d'exposition, alors que le SGH est fondé sur le danger seulement.

MESURE : Une demande a été présentée au CCGE pour avoir une mise à jour du Groupe de travail sur la mise en oeuvre de la classification (GTMOC) du comité FPT et pour savoir comment le projet de SGH sera coordonné avec l'initiative FPT.

Une demande concernant la coordination avec les partenaires de l'ALENA? On n'est pas certain de la façon dont certains enjeux seront abordés. Des préoccupations concernant l'arrivée à l'étape de modification réglementaire avant les États-Unis. L'ARLA travaille en étroite collaboration avec l'EPA.

Si l'industrie tente de modifier le processus existant d'étiquetage, il doit y avoir des avantages tels qu'une amélioration de l'harmonisation. Est-ce que des aspects du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) dans le SGH, de même que des renseignements, sont actuellement proposés? L'ARLA examinera ces aspects.

## 9. Programme sur les produits de formulation

Mise à jour

Brad Bergen de l'ARLA a donné des nouvelles du Programme sur les produits de formulation (voir présentation ci-jointe). Veuillez noter qu'il y a une mise à jour de la présentation : moins de 20 produits de formulation pour lesquels des renseignements sont encore en attente (modification apportée à la diapositive).

Discussion

Qu'est-ce qui arrive aux produits de formulation sur la Liste des substances d'intérêt prioritaire (LSIP) en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE)*? De quelle façon collaborez-vous la-dessus? Oui, l'ARLA peut fournir une mise en contexte.

Il n'y a pas d'exigence d'établissement de LMR pour les produits de formulation. Vrai. Il n'y a pas de matières inertes pour lesquelles des tolérances ou des LMR ont été établies.

## 10. Usages limités

Charalyn Kriz de l'ARLA a fourni une brève revue à ce sujet (voir la présentation ci-jointe). L'ARLA et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) travaillent encore ensemble pour augmenter l'accès aux usages limités et aux pesticides à risque réduit.

Discussion

L'ARLA explique au CCGE la signification du numéro entre parenthèses qui serait le numéro de la matière active. Oui, ça représente le numéro de la matière active.

Est-ce qu'il arrive souvent que quelqu'un demande l'homologation d'un usage limité dans un produit différent pour utilisation contre le même organisme nuisible? Pas certain; il semble que ce soit fréquent. Il s'agit d'une question d'efficacité. Si ça sert à éliminer le même organisme nuisible, l'efficacité a apparemment été établie. Si oui, dans le but de réduire les coûts et les délais, est-ce qu'on ne pourrait pas se débarrasser de l'exigence relative à l'efficacité du produit? L'ARLA a remarqué que l'organisme nuisible peut se comporter de façon différente selon diverses cultures. L'Agence vérifiera cette question et en informera le CCGE.

Des éclaircissements sur l'attribution des ressources. On a investi 3,4 millions de dollars dans les usages limités, alors que nous attendons les demandes d'homologation, où est le financement? R. Woods a remarqué que ce montant est brut, le total est de 4,3 millions de dollars, l'ARLA en obtient 3,3. L'argent est ici, nous travaillons aux demandes d'homologation et gérons les ressources pour les usages limités avec les demandes d'homologation qui arrivent.

## **11. La gestion de la politique des demandes de catégorie C**

Valerie Robertson de l'ARLA a présenté une mise à jour des demandes régulières de catégorie C de l'ARLA (voir la présentation ci-jointe).

Discussion

En matière de rendement, est-ce que la modification n'a servi qu'à se débarrasser de la catégorie B? Il y a eu un certain apport à ce niveau. D'un autre côté, on a concentré les ressources au triage et l'ARLA a travaillé à se débarrasser des demandes accumulées.

Savez-vous quand le document d'orientation sera disponible. L'ARLA n'est pas capable de prédire si on doit se concentrer principalement sur les exigences en matière de transparence de la nouvelle Loi.

Il y a eu un effort continu en dépit de ces exigences. Il y a eu un engagement à consulter l'industrie en premier, mais aucun délai n'a encore été indiqué.

## **12. Formation - Cours sur l'homologation**

Pat Curry a présenté une mise à jour de la formation - un cours d'homologation (voir la présentation ci-jointe).

Discussion

Avec la déclaration des effets néfastes, certains renseignements sont spécifiques à certains employés versus les modèles électroniques. Est-ce qu'on peut les séparer? Il y aura plus tard une déclaration des effets néfastes. C'est difficile à séparer.

Il serait intéressant pour l'industrie d'avoir une vision en profondeur de la question grave des effets néfastes.

L'ARLA essaie de faire le suivi de la mise en oeuvre de la nouvelle Loi. La formation en novembre se concentrera donc sur des éléments qui vont entrer en vigueur. La question des effets néfastes entrera en vigueur plus tard et la formation sera coordonnée à ce moment. La formation aura une composante interactive dans les deux séances.



Des éclaircissements sur la mise en oeuvre de la déclaration des effets néfastes. L'ARLA fournira des renseignements au CCGE.

### **13. Renouvellement du programme**

Neilda Sterkenburg de l'ARLA a présenté une mise à jour du programme de renouvellement (voir la présentation ci-jointe). Veuillez **utiliser dans la présentation le formulaire de demande de renouvellement le plus récent**. Il y aura également un renouvellement provisoire.

Discussion

On demande si la page Internet sera mise à jour de façon à indiquer la date d'échéance? Oui, la section « plus d'info. » du système ÉÉRÉ sera mise à jour.

### **14. La conception d'emballages**

Peter MacLeod de CropLife a présenté son sujet sur la conception d'emballages (voir le plan de travail du CCGE ci-joint dans 2.7.2).

Discussion

Il y a eu d'autres modifications mineures au plan de travail du CCGE 2.7.2 afin de refléter les renseignements adéquats concernant la question des adjuvants en excès et le délai pour lequel on s'est engagé.

### **15. Évaluation de l'initiative de recouvrement des coûts**

Mise à jour

Bob Woods a remis le rapport d'étape ci-joint. Il a déclaré en date d'aujourd'hui que l'évaluation est terminée pour l'essentiel et que le rapport final sera soumis par le KPMG d'ici la fin de juin. Pour nous situer dans le contexte, Bob a rappelé au comité son rapport d'étape du 9 novembre 2003. À la première réunion du Comité directeur sur l'évaluation (CDÉ) le 10 octobre 2002, certains membres n'étaient pas d'accord quant à la portée de l'évaluation. Ces préoccupations ont été abordées pendant une période de huit mois et ont été résolues en mai 2003. On a terminé la rédaction de la demande de proposition en juin 2003 et on l'affichée en juillet 2003, avec une date limite fixée au 25 août 2003. Il n'y a eu qu'une soumission de KPMG. Cette soumission a été évaluée et le contrat a été décerné le 7 novembre 2003.

Après le rapport d'étape du 9 novembre 2003, le KPMG a commencé le travail préliminaire le 19 novembre 2003, soumis une ébauche du plan de gestion de projet à l'ARLA en décembre

2003. Ce plan a été terminé et envoyé au CDÉ le 6 janvier 2004 pour examen et discussion le 15 janvier 2004. Il y a eu des questions et des commentaires du CDÉ et le plan a été finalisé en février 2004.

Il y aura beaucoup d'activités en juin et au début de juillet pour examiner et finaliser ce rapport. Le Sous-comité de la lutte antiparasitaire (SCLA) s'est rencontré le mercredi 9 juin 2004 afin d'examiner les résultats du sondage des titulaires d'homologation en ce qui a trait à l'évaluation des impacts administratifs de l'Initiative de recouvrement des coûts. Une réunion du Sous-comité technique (SCT) pour examiner la version terminée de l'ébauche du rapport sera organisée après la réunion du SCLA et il y aura réunion du CDÉ pour examiner le rapport final et l'ébauche du plan d'action. Les dates de ces deux réunions n'ont pas encore été établies parce que qu'elles sont liées aux questions et aux commentaires qui seront soulevés lors de la réunion du SCLA. Lorsque ce sera terminé, l'ébauche de rapport sera préparée afin d'être examinée par le SCT, modifiée au besoin et présentée à titre de rapport final au CDÉ avec l'ébauche de plan d'action.

La réunion du CDÉ ne se tiendra probablement pas avant le début de juillet afin de leur donner suffisamment de temps pour lire le rapport et l'ébauche de plan d'action avant la réunion. Après l'examen par le CDÉ, le rapport final et le plan d'action seront remis à la Division de l'évaluation des programmes du ministère qui les soumettra au Comité ministériel de la vérification et de l'évaluation; ils seront ensuite remis au bureau du ministre et finalement au Conseil du Trésor. Le rapport et le plan d'action finaux seront rendus publics.

## **CONTEXTE**

Depuis le rapport d'étape du 9 novembre 2003 :

1. Le KPMG a débuté le travail préliminaire le 19 novembre 2003;
2. Il a soumis une ébauche du Plan de gestion de projet à l'ARLA en décembre 2003;
3. Il a terminé et envoyé le plan au Comité directeur sur l'évaluation (CDÉ) le 6 janvier 2004 à des fins d'examen et de discussion le 15 janvier 2004;
4. Le plan a été modifié et la révision finale a été distribuée en février 2004.

## **ÉTAT ACTUEL**

1. L'évaluation est terminée pour l'essentiel et le rapport final sera soumis par le KPMG d'ici la fin de juin.
2. Le Sous-comité de la lutte antiparasitaire (SCLA) s'est rencontré le 9 juin 2004 afin d'examiner les résultats du sondage des titulaires d'homologation en ce qui a trait à l'évaluation des impacts administratifs de l'Initiative de recouvrement des coûts.
3. Une réunion du Sous-comité technique (SCT) pour examiner la version terminée de

l'ébauche du rapport sera organisée après la réunion du SCLA.

4. Il y aura réunion du Comité directeur sur l'évaluation (CDÉ) pour examiner le rapport final et l'ébauche du plan d'action. La réunion sera planifiée après la réunion du SCT.

## **PROCHAINES ÉTAPES**

1. Le rapport final et le plan d'action seront remis à la Division de l'évaluation des programmes du ministère qui les soumettra au :
  - a) Comité ministériel de la vérification et de l'évaluation;
  - b) Bureau du ministre.
2. Le rapport et le plan d'action finaux seront remis au Conseil du Trésor et seront rendus publics.

Discussion

Est-ce que l'ARLA rédigera le plan d'action? Oui.

On veut savoir s'il s'agit d'un examen rétrospectif. Quand les recommandations seront-elles mises en oeuvre? On mentionne que ce rapport est lié au recouvrement des coûts.

À quelles recommandations vous attendez-vous? Le montant des frais. Des normes de rendement et l'effet disproportionné du maintien des frais pour les produits à faible quantité de vente.

## **16. Rapport financier**

Bob Woods a distribué les rapports suivants dont on a joint des copies :

1. Un résumé sur plusieurs années des ressources de l'ARLA par secteur d'activité pour les années financières 1998-1999 à 2003-2004;
2. Un calcul du niveau des ressources de l'ARLA pour l'année 2003-2004.

Discussion

Quel pourcentage du budget va aux salaires? Quatre-vingt pour cent, soixante pour cent en salaire et vingt pour cent en avantages sociaux. La base A augmente pour respecter les exigences salariales.

La stratégie sur la salubrité des aliments, la nutrition et la santé environnementale continuera d'apporter un financement. Le financement des usages limités et du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) cessera.

Qu'est-ce que vous avez fait du financement relatif au virus du Nil occidental? Un ETP a été attiré au Comité permanent sur le virus du Nil occidental.

Quelle est la définition d'un biopesticide? Un biopesticide serait un agent microbien ou une phéromone ou n'importe quoi qui est classé par l'EPA comme biopesticide.

En vertu du CSA, est-ce que toute la recherche est liée aux usages limités? Pouvez-vous apporter des éclaircissements de ce que font F et G dans le budget relatif à la recherche Quels sont les projets de recherche?

On a inclus la déclaration des effets néfastes dans E (Accroître la confiance du public). Est-ce qu'on se préoccupe des communications externes relatives au bon travail accompli par l'Agence? Il y a actuellement diffusion et communication.

Cela explique pourquoi c'est aussi simple que de publier la page Internet afin que les gens puissent trouver les renseignements sur l'homologation des pesticides. R. Woods a mentionné que nous travaillons au site Web. P. Curry a mentionné que l'indexation s'est améliorée.

La communication est toujours un enjeu, mais veuillez nous présenter vos commentaires quant au nouveau site Web lorsqu'il sera lancé.

On recommande que le site de l'ARLA soit lié à d'autres sites. On a besoin de gagner la confiance en l'ARLA. Le public ne connaît pas l'ARLA.

En ce qui concerne le VNO, est-ce qu'on pourrait voir le budget alloué? Il sera joint au compte-rendu.

On demande quel est l'utilisation de la biotechnologie mondiale dans le budget. On parle des produits microbiens et des phéromones.

Des 3,2 millions de dollars alloués aux usages limités, qu'arrive-t-il si les demandes d'homologation ne sont pas comme on s'attendait; qu'on ne reçoit pas de demandes? Comment conserve-t-on l'allocation de l'argent aux usages limités si on ne reçoit pas de demande d'homologation?

Cela n'a pas été un problème jusqu'à maintenant. L'ARLA doit déclarer la mise en oeuvre à AAC. Nous devons gérer les 46 millions au complet. Nous incluons dans ce montant le

programme Accroître la confiance du public, les usages limités et les éléments du CSA. On a établi des objectifs, des protocoles d'entente (PE) et des résultats attendus.  
Quel est le budget de 2004-2005? Il sera disponible à la prochaine réunion du CCGE.

**17. Examen du plan de travail - utilisation continue**

Examen et mise à jour

Le plan de travail du CCGE a été établi en novembre 1997. Bob Woods a présenté l'état d'avancement des travaux à toutes les réunions depuis cette date. Ce plan, tel que présenté (copie ci-jointe), est maintenant complet. Il a été proposé par Bob Woods et le comité à accepté cette mise à jour à titre de version finale.

MESURE : identifier les priorités du CCGE pour sa prochaine réunion.

**18. Synthèse et prochaine réunion**

On tentera de planifier la prochaine réunion dans les deux premières semaines de novembre 2004. Un message a été envoyé le 8 juin 2004 pour choisir la prochaine date.